

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01860

Numéro SIREN : 795 266 204

Nom ou dénomination : FISO

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 4793

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
ME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
FISO		20 place François Villon	
SIRET 7 9 5 2 6 6 2 0 4 0 0 0 1 0		13100 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
Certifié conforme à l'original			

REGIME FISCAL DES GROUPES

entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Des sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	316 377	Déficit
Impôt imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
zones urbaines à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs
Zone d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Cettes nettes soumises à la contribution 2,50%

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

Vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
DA Expertise Comptable 5, avenue du Marin Blanc immeuble Optimum Bâtiment C 400 AUBAGNE Tél: 04 42 62 40 00		Tél:	
A/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 31/12/2022	Lieu: AIX EN PROVENCE
		Qualité et nom du signataire:	GERANTE
V° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	DUBROU Sophie
Attestation de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : **FISO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **20 place François Villon** **13100 AIX EN PROVENCE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **7 9 5 2 6 6 2 0 4 0 0 0 1 0** Néant

				Exercice N clos le,	N-1		
				3 0 0 9 2 0 2 2 1	3 0 0 9 2 0 2 1		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 947	4 748	199	398
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	34 550		34 550	34 800
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	284 063		284 063	165 900
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	20 000		20 000	10 000
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	343 560	4 748	338 812	211 100
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Créances	BX	BY	796 323		796 323	
	Autres créances (3)	BZ	CA	7 065		7 065	95 330
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	CD	CE	669 419	217 980	451 439	523 660
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	802 002		802 002	1 174 310	
Disponibilités	CH	CI	746		746	720	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	746		746	720	
TOTAL (III)	CJ	CK	2 275 555	217 980	2 057 575	1 794 030	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 619 115	222 728	2 396 387	2 005 130
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	304 063				(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilitations :	Stocks :					Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le annexe n° 2022

Désignation de l'entreprise : FISO

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	32 000	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 331 348	1 331 348	
	Report à nouveau	DH	16 606		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	259 554	66 606	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 139 508	1 929 954	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	36 579	1 526	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 413	13 679	
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 888	59 974	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	256 880	75 179	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 396 387	2 005 133	
RENVUJS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	256 880	75 179		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		EISO		Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	770 852	FH		FI	770 852	37 220
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	770 852	FK		FL	770 852	37 220	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	770 861	37 222
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	15 135	8 559	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 400	1 743	
	Salaires et traitements*					FY	237 979	43 339	
	Charges sociales (10)					FZ	74 806	10 092	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	199	835
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	331 522	64 569	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	439 339	(27 340)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	7 472	92 400	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 075	4 930	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		98 310	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	20 546	195 640	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	93 173		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 115	1 170	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	110 289	1 170	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(89 742)	194 460	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	349 597	167 120	

Désignation de l'entreprise : FISO		Néant <input type="checkbox"/>					
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	485		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	485		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(485)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	89 558		100 516	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	791 407		232 865
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	531 853		166 258
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	259 554		66 606
ACTIVÉS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	485		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	<small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSO/CRDS)</small>		A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
		aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
SOLDE TIERS N-1				485			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
SOLDE TIERS N-1				485			

FISO
Capital : 500 000 euros
20 Place François Villon
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE N° 795 266 204

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente novembre au siège social,
Madame Sophie DUBROU gérante et associée unique de la Société à responsabilité limitée FISO.

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Madame Sophie DUBROU, gérante et associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30.09.2022 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique, avant l'expiration du délai de cinq mois à compter de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans les délais réglementaires.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30.09.2022
- L'affectation des résultats

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30.09.2022 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 259 554 Euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et donne quitus au gérant.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 259 554 euros :

- La somme de 50 000 euros au titre de dividendes versés à l'associé unique.
- La somme de 18 000 euros au compte réserve légale.
- La somme de 191 554 euros au compte autres réserves.

En outre, l'associée unique déclare qu'il a été procédé à la distribution de 50 000 € de dividendes au cours de l'exercice clos au 30.09.2022, de 50 000 € de dividendes au cours de l'exercice clos au 30.09.2021, aucun dividende n'ayant été distribué au cours de l'exercice clos au 30.09.2020.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique

